



153337 - Le jugement de l'usage de masques d'or pour s'embellir la peau

question

Des salons de beauté ont large recours ces temps-ci à l'usage de ce qu'on appelle masque d'or pour régénérer les cellules de la peau, les raffermir et raffiner les rides. Ce masque a été développé récemment par des sociétés japonaises sous forme de tranches d'or de 24 carat. Les tranches sont fabriquées avec des composés de gamma pour les rendre utilisables avec la peau. Il s'agit de mettre de très légères couches d'or sur des tranches de papiers déployées sur tout le visage. Ensuite on les frotte pour qu'elles soient presque complètement absorbées par la peau. L'opération n'a aucun effet secondaire sur le visage et ne provoque aucune irritation. Ma question vise à savoir s'il est permis aux femmes d'utiliser ce masque?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis d'utiliser des crèmes et des masques pour visage dans le but de régénérer les cellules de la peau et améliorer les rides à deux conditions:

La première est la innocuité de l'opération parce que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « ni préjudice à subir ni dommage à infliger. » (Cité par Ahmad, 2865) et par Ibn Madjah (2341) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah. Pour s'assurer de l'absence de nocivité, il faut consulter les médecins spécialistes au lieu de se fier aux dires des propriétaires des salons de beauté.

La deuxième condition est l'absence de gaspillage. Il faut pas que les crèmes ou autres matières utilisées soient trop coûteuses car des textes interdisent le gaspillage comme la parole du Très-haut: « Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. »



(Coran,7:31) et la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « mangez et buvez , faites des aumônes et habillez vous biens, à condition de ne pas verser dans le gaspillage dicté par l'orgueil.» (rapporté par Ibn Madjah (3065) et jugé bon par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah.

L'usage de l'or comme indiqué est un gaspillage clair car la somme nécessaire peut atteindre près de deux milles rials ou plus. Il s'y ajoute qu'on peut avoir besoin de répéter l'opération plusieurs fois, étant donné que la peau devienne comme elle était après un moment. Or il ne convient pas qu'une femme raisonnable dépense tant d'argent dans un maquillage alors qu'elle est entourée de gens qui ne trouvent pas de quoi manger ou de quoi se vêtir et alors que d'autres matières naturelles peuvent permettre de s'améliorer la peau ou d'en maintenir la beauté.

Allah le sait mieux.